

# SYNDICAT MIXTE USSES & RHONE

## Elaboration du SCoT : Diagnostic et enjeux du territoire

### REUNIONS PUBLIQUES :

Frangy, 23 février 2015

Eloise, 25 février 2015

Seyssel, 26 février 2015

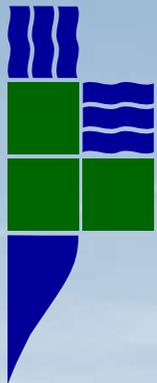




## AU SOMMAIRE ...

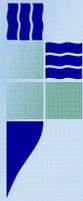
- **Le territoire du SCoT**
- **L'élaboration du SCoT : Pourquoi ? Comment ?**
- **Le diagnostic et les enjeux du territoire**
- **La poursuite de la démarche**





# Pourquoi en sommes-nous là aujourd'hui ?





## BREF RAPPEL HISTORIQUE ...

### ■ La seconde moitié du 20ème siècle ...

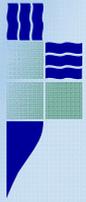
... a vu l'éclatement des fonctions de la ville et l'expansion du mode de vie péri-urbain par l'accroissement de nos facultés de mobilité.

### ■ Les années 60 ...

... font apparaître la nécessité d'une régulation du développement territorial avec la création en 1967 du Plan d'Occupation des Sols (POS).

### ■ La décentralisation des années 80 ...

... a induit une évolution importante dans l'élaboration des documents d'urbanisme, avec transfert de compétences aux communes.



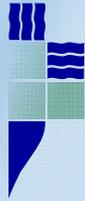
## BREF RAPPEL HISTORIQUE ...

- **Depuis, un processus d'aménagement du territoire devenu complexe ...**

... souvent cloisonné, inadapté aux échelles des problèmes à traiter, dont les principes qui ont prévalu à sa mise en place ont été souvent dévoyés.

- **A la fin du 20<sup>ème</sup> siècle ...**

... le constat est fait d'un étalement urbain important sur le territoire français, porteur de déséquilibres et de dysfonctionnements sociaux, économiques et environnementaux.



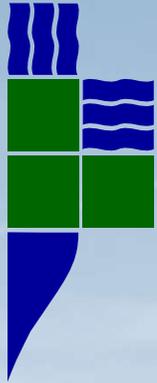
## BREF RAPPEL HISTORIQUE ...

D'où la nécessité de mettre en place de nouveaux outils pour :

- une résorption des déséquilibres,
- une vision plus transversale des politiques d'aménagement.

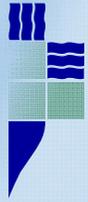
Avec la montée en puissance de préoccupations nouvelles qui pose la question éminemment politique :

*Quelle société, sur quel territoire, sommes-nous en train de construire pour les générations futures ?*



# La nécessité d'un développement plus durable et plus soutenable...





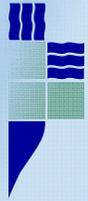
## LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une nécessité et une urgence face aux dysfonctionnements en cours...

... à l'échelle planétaire,

... et à notre échelle de vie ...





# LES ENJEUX PLANETAIRES

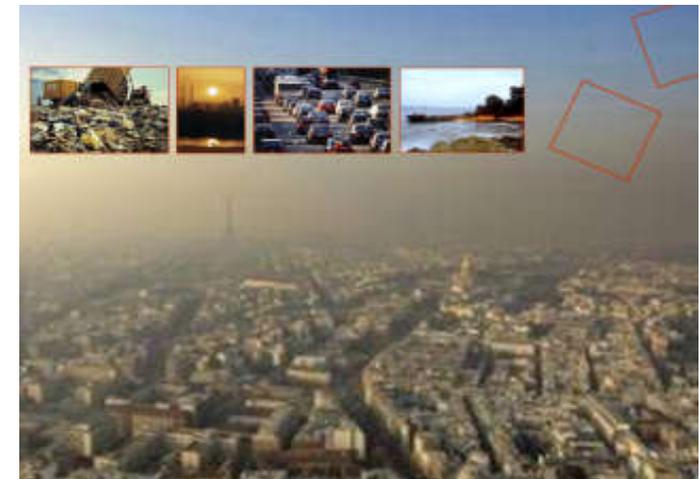
**Des changements  
climatiques en marche ...**

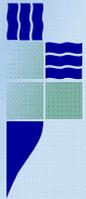


**Les ressources de la planète ...  
la fin d'un mythe de croissance infinie**



**La pollution, un fléau  
omniprésent ...  
qui envahit nos quotidiens**





## LES ENJEUX PLANETAIRES

**En 2008, 37 pays connaissent une crise alimentaire très grave...**

*... 1 personne meurt de faim dans le monde, toutes les 4 secondes*



**Des inégalités sociales qui s'accroissent ...**

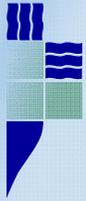
*... accès aux soins, à l'éducation, à des conditions de vie décentes*

**Des déplacements toujours plus nombreux...**

*... des coûts économiques et écologiques importants et exponentiels...*

*... une préoccupation aujourd'hui quotidienne... liée à la croissance, à l'étalement urbain et à la spécialisation des territoires*



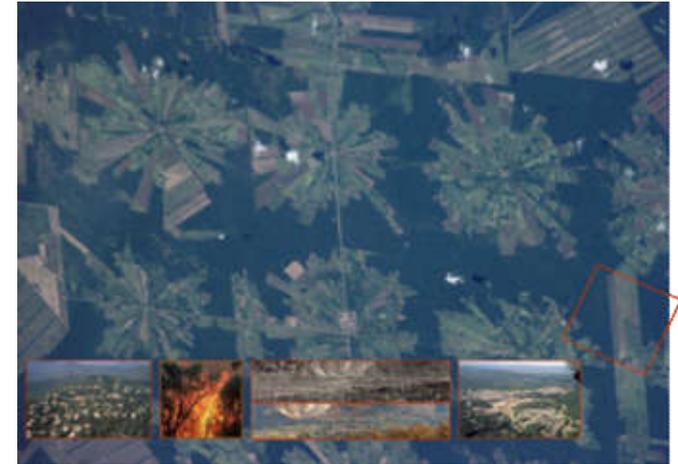


## LES ENJEUX PLANETAIRES

### La biodiversité menacée...

*... une croissance urbaine qui se fait au détriment des espaces naturels et agricoles,*

*... et des ressources qu'ils offrent*

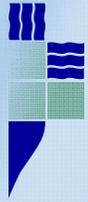


### La banalisation des paysages...

*... perte de repères culturels et émotionnels,  
... perte d'identité, de qualité du cadre de vie,  
... et perte de ce qui peut faire l'attractivité économique d'une région*

### EN RESUME...

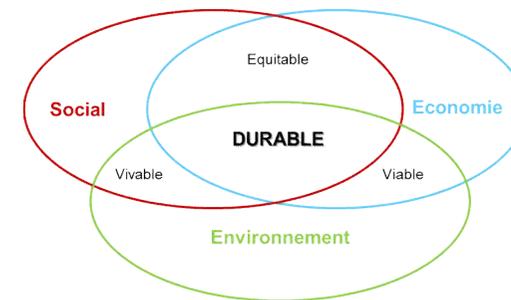
La **croissance démographique** et la généralisation d'un mode de développement fondé sur l'accroissement de la **production de biens matériels engendrent une pression sur les ressources naturelles incompatible** avec leur **préservation pour les générations à venir.**



## LE DEVELOPPEMENT DURABLE

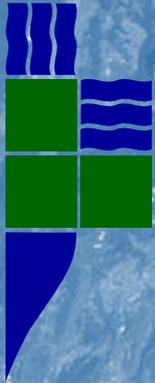
Une notion déjà ancienne, et de portée universelle...

- Un mode de développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.
- La convergence de trois préoccupations d'ordre :
  - social,
  - économique,
  - et environnemental.



### UN IMPÉRATIF...

... pour que les orientations choisies n'aboutissent pas à des impasses sociales, économiques, et environnementales.



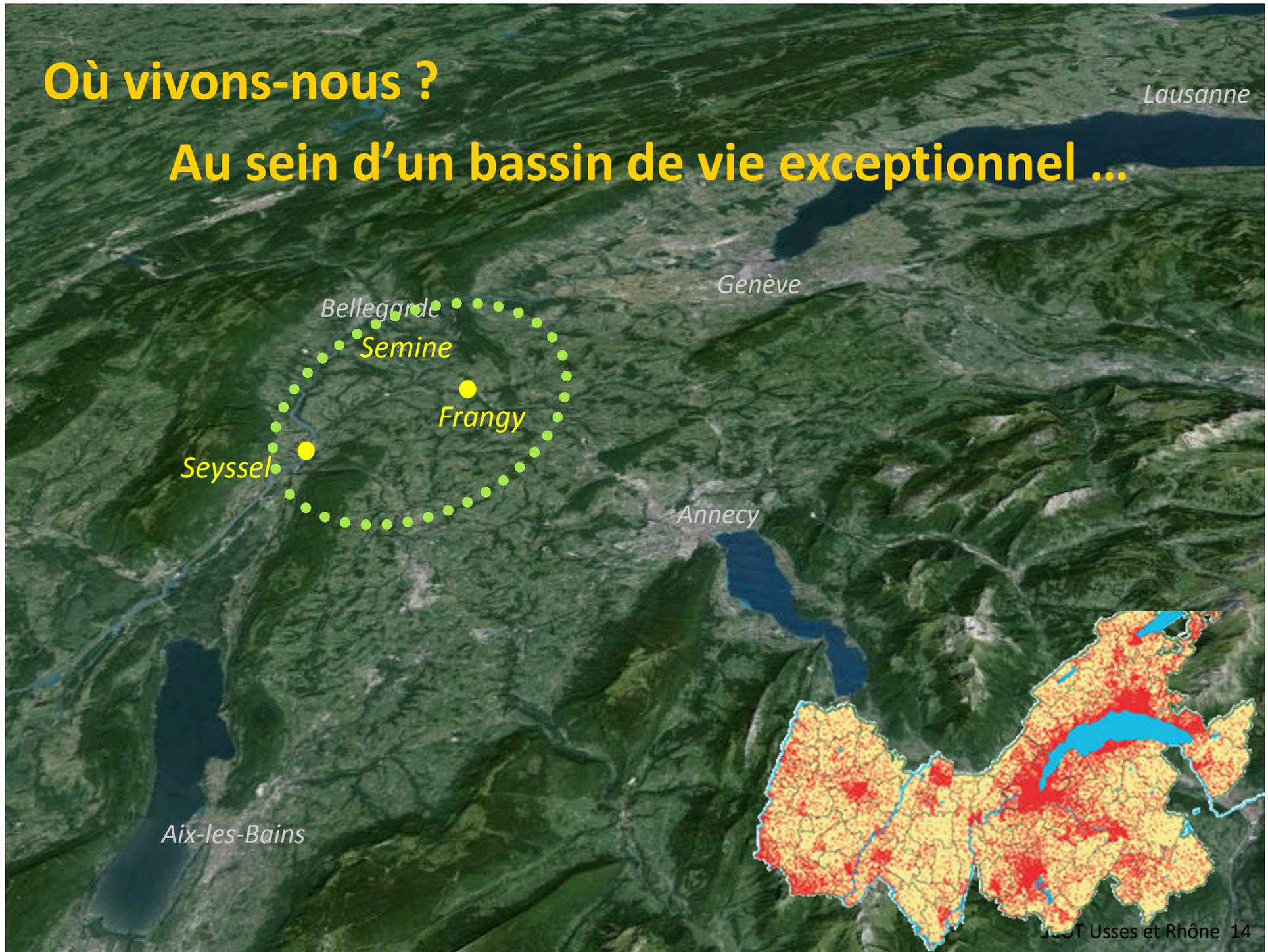
Usses et  
Rhône

# Le territoire du SCoT



Où vivons-nous ?

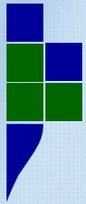
Au sein d'un bassin de vie exceptionnel ...





**Le développement durable :  
Une nécessité et une urgence face aux  
dysfonctionnements en cours...  
...à l'échelle planétaire...**

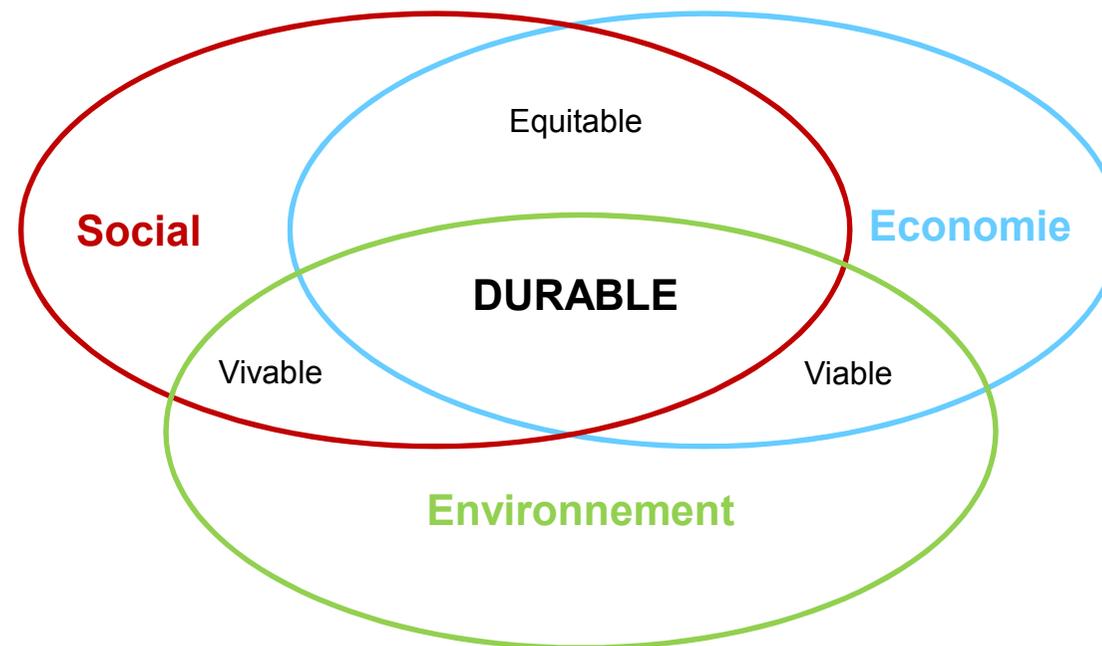


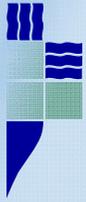


## LE DEVELOPPEMENT DURABLE

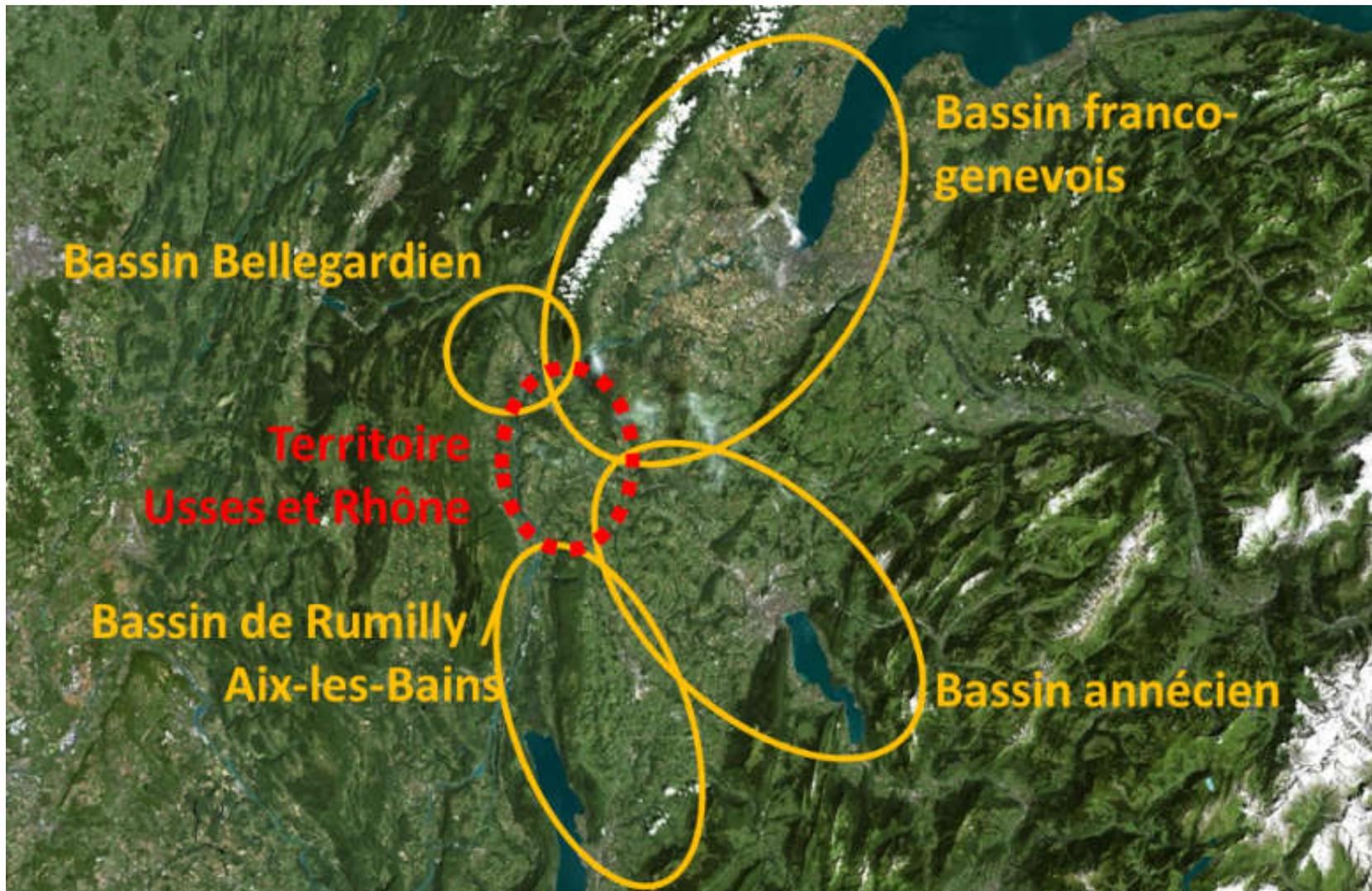
- Un engagement des territoires à promouvoir des modes de développement plus respectueux de l'environnement, de la solidarité sociale et de l'épanouissement culturel.

*La convergence de trois préoccupations*

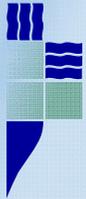




## UN TERRITOIRE RURAL SOUS INFLUENCES ...



... à l'articulation de plusieurs bassins de vie dynamiques.



# UN TERRITOIRE QUI SE FEDERE ...

pour réfléchir ensemble  
à un avenir commun.

## Le SM du SCoT des Usses et Rhône :

- 3 Communautés de Communes
- 26 communes

### CC de la Semine :

7 communes.

Population 1999 : 2 719 hab.  
Estimation 2014 ≈ 3 680 hab.

19,7% de la population  
du territoire du SCOT.

△ 1999/2013 : +2,2 % / an.

### CC du Pays de Seyssel :

11 communes.

Population 1999 : 6 706 hab.  
Estimation 2014 ≈ 9 050 hab.

47,2% de la population  
du territoire du SCOT.

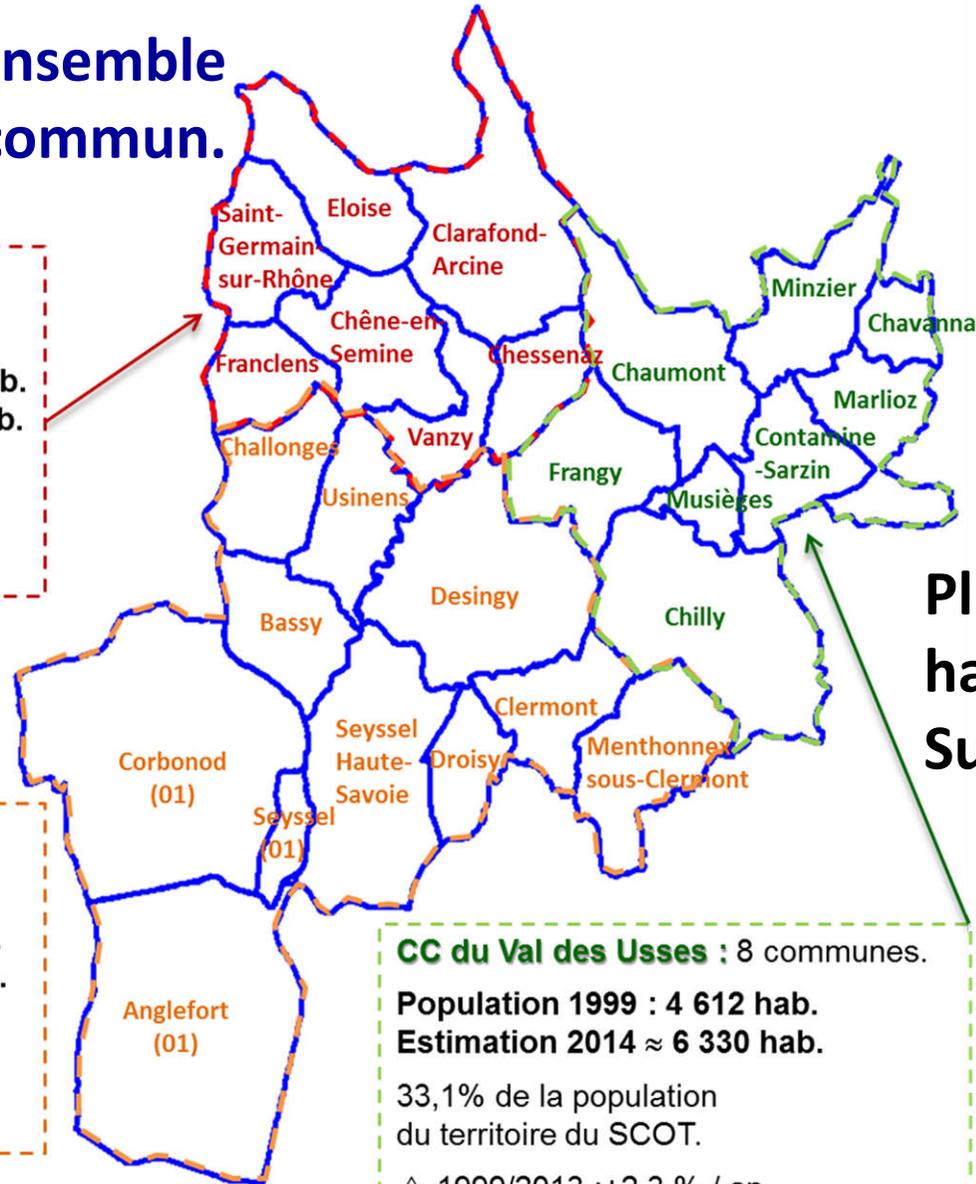
△ 1999/2013 : +2,2 % / an.

### CC du Val des Usses : 8 communes.

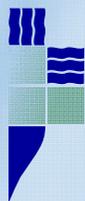
Population 1999 : 4 612 hab.  
Estimation 2014 ≈ 6 330 hab.

33,1% de la population  
du territoire du SCOT.

△ 1999/2013 : +2,3 % / an.

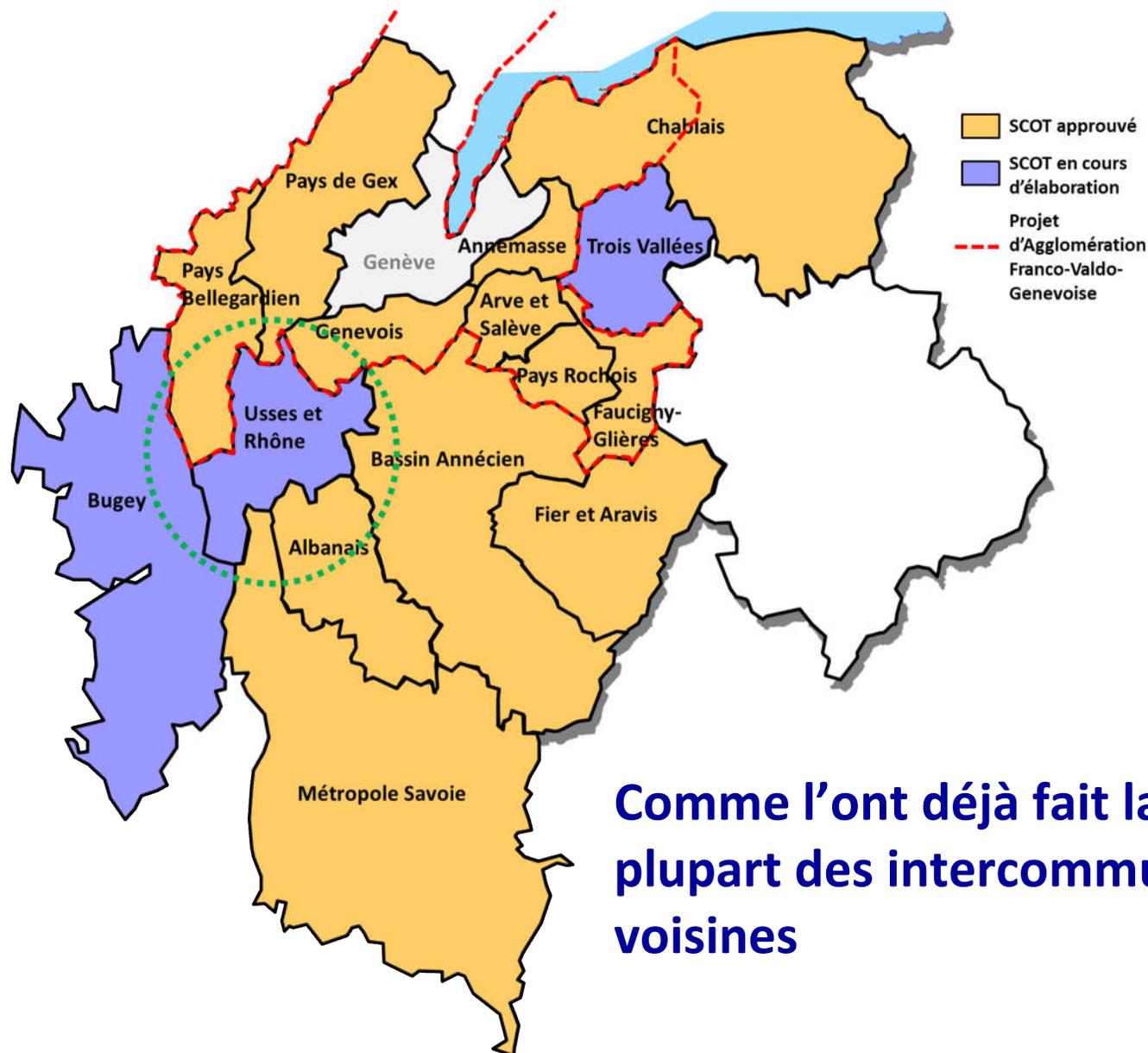


Plus de 19 000  
habitants,  
Sur 273 km<sup>2</sup>  
(70 hab./km<sup>2</sup>)

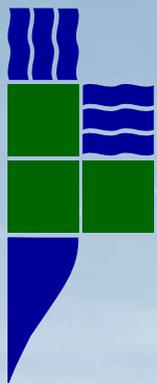


## UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE ...

via l'élaboration d'un document commun de planification,

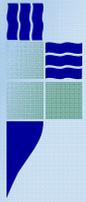


Comme l'ont déjà fait la plupart des intercommunalités voisines



# L'élaboration du SCoT : *Pourquoi ? Comment ?*





## Quels rapports d'échelles ?

### Lois, schémas nationaux et régionaux

Environnement, Paysages, Agriculture, Economie, Trames vertes et bleues...



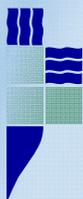
### Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)



Les PLU sont compatibles au SCoT

### Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

- Le **SCoT** est le **socle d'un projet territorial commun**
- Le **SCoT** traduit les lois de l'aménagement du territoire à l'échelle locale
- Le **SCoT** propose des **objectifs stratégiques** au service du **développement futur**



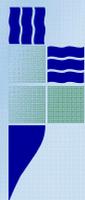
## POURQUOI UN SCoT ?

### A L'ECHELLE DE NOTRE TERRITOIRE

Offrir un cadre de développement cohérent pour les 10 à 15 années à venir, qui permette de :

- Composer avec un cadre juridique Renforcé
- Faciliter les liens avec les documents d'urbanisme locaux.
- Assurer la cohérence des politiques publiques
- Anticiper les mutations du futur.
- Intégrer un équipement, un projet, ou s'il n'existe pas, l'imaginer et le prévoir ensemble.





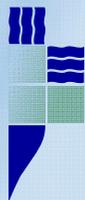
## POURQUOI UN SCOT ? ...

### A L'ECHELLE DE NOTRE TERRITOIRE ...

Offrir un cadre de développement cohérent pour les 10/15 années à venir, qui permette de :

Et plus globalement :

- Développer les relations entre tous les acteurs : collectivités territoriales, l'État, les chambres consulaires, la société civile...
- Progresser dans une vision commune et volontaire, de la planification et l'aménagement du territoire.
- Consolider l'identité propre du territoire, la faire exister, et se positionner par rapport aux territoires voisins.

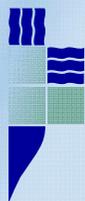


## POURQUOI UN SCoT ? ...

### A L'ECHELLE DE NOTRE TERRITOIRE ...

#### Concevoir un territoire de vie et de projets :

- Un territoire maître de son devenir (pour ne pas le subir)
- Un territoire attractif, où il fait bon vivre et travailler
- Un territoire porteur de transitions économiques, sociales et environnementales
- Un territoire de cohésion, qui se renforce de l'intérieur (pour plus d'identité et d'efficacité)
- Un territoire partenaire des territoires voisins (pour coopérer et se compléter)



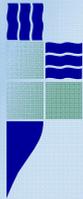
## LES ACTEURS DU SCoT ...

### ... VOS ÉLUS,

réunis en Comité Syndical (26 maires, instance décisionnelle), dont un Groupe de travail (12 élus) et un Bureau (6 élus)

### ... DES TECHNICIENS, experts dans différents domaines ...

- **Conduite et suivi de la démarche, communication, concertation, études et projet territorial, construction du dossier SCOT :** Agence des Territoires, urbanistes-conseil (Ange SARTORI).
- **Economie et développement :** Bureau Prospectives (Jean Masson).
- **Evaluation environnementale :** Bureau Agrestis (Frédéric AUBRY).
- **Assainissement, eaux pluviales, AEP, ordures ménagères :** bureau Nicot Ingénieurs Conseils (Gilles NICOT).
- **Assistance juridique :** Cabinet Adamas (Jean-Marc PETIT).
- **Chargé de Mission du SCoT :** Sébastien ALCAIX



## LES ACTEURS DU SCoT ...

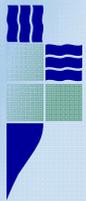
### ... LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, personnes publiques associées ou consultées :

- Etat (DDT 74 / DDT 01).
- Région Rhône-Alpes.
- Départements (74 / 01), Région Rhône-Alpes.
- Chambres Consulaires.
- Associations agréées : FRAPNA, ASTERS, ...
- Territoires des SCoT voisins.

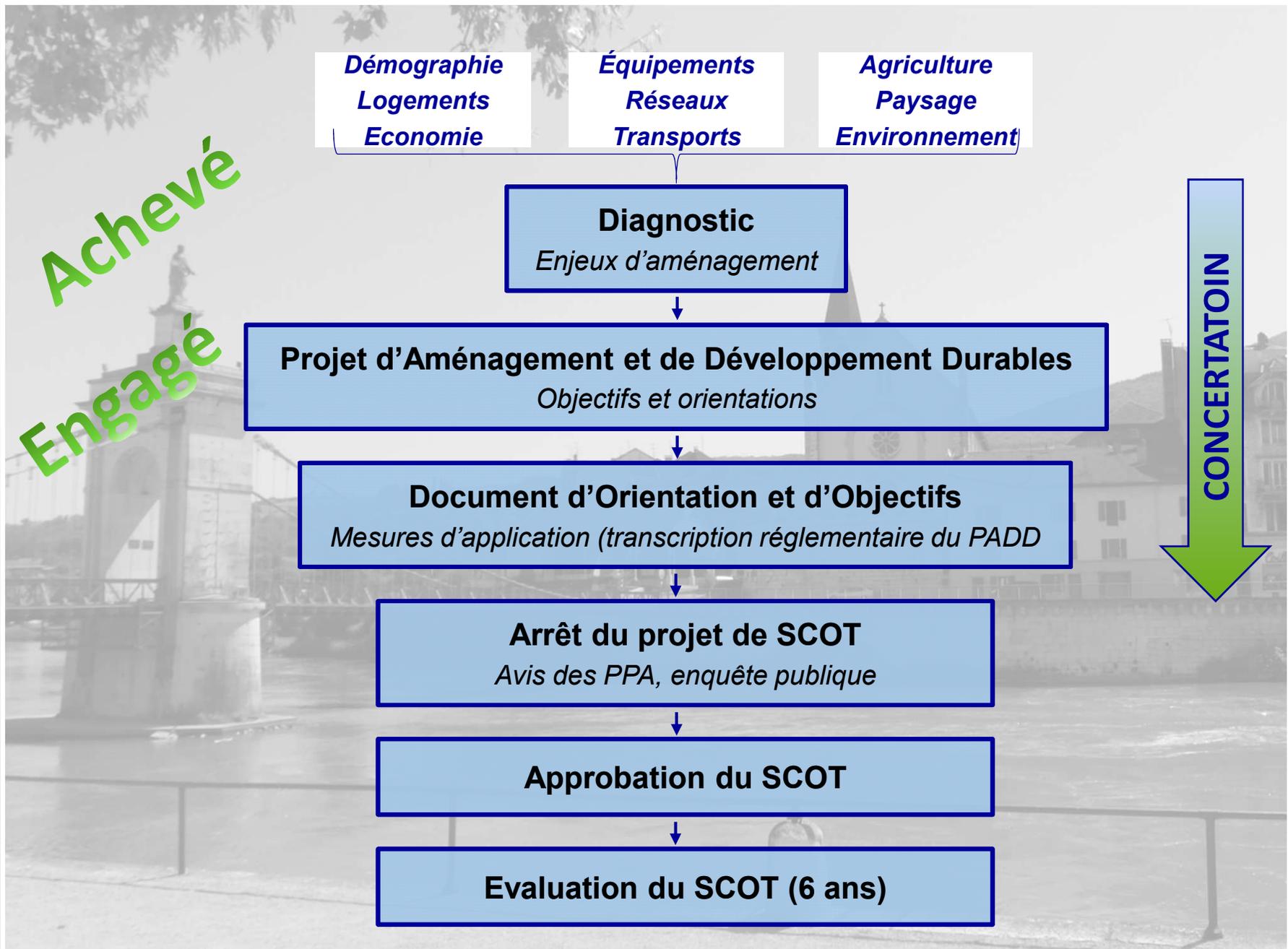
### ... LA POPULATION, invitée à s'informer et à s'exprimer, via les différents moyens mis à sa disposition :

- Dossiers d'information et registres de remarques, aux sièges du Syndicat Mixte et des trois Communautés de Communes.
- Lettres d'information et réunions publiques d'information et débat.
- Sites Internet.





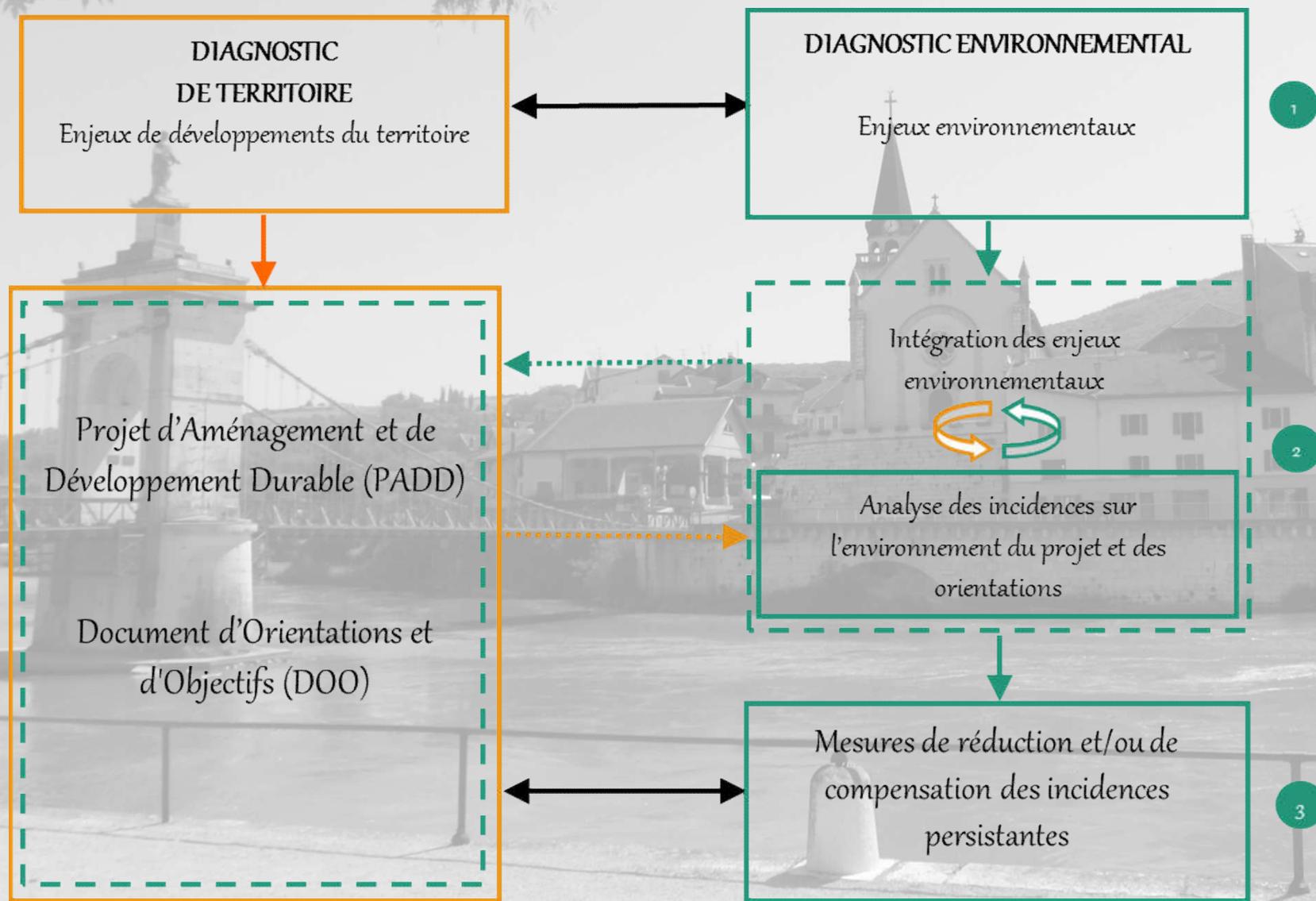
## LA DEMARCHE ...

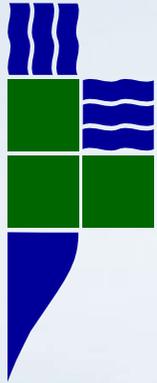




## LA DEMARCHE ...

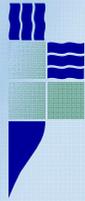
Une démarche soumise "en continu"  
à évaluation environnementale.





# Le diagnostic et les enjeux du territoire





## LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL : Un préalable indispensable ...

qui a permis une vision réaliste :

- Des points faibles et des points forts,
- Des risques et des opportunités d'évolution,

puis de dégager les grands enjeux qui vont inspirer le futur projet politique de territoire : le PADD

### ***Diagnostics thématiques :***

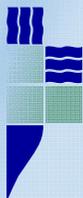
- *Présentés aux élus et aux personnes publiques associées de septembre à décembre 2014,*

### ***Synthèse du diagnostic et enjeux thématiques et transversaux :***

- *Présentée aux élus et aux personnes publiques associées de septembre en décembre 2014,*

### ***Etapas soumises à concertation :***

- *Avec les personnes publiques*
- *Et avec la population à partir de janvier 2015.*



## Un dynamisme démographique porteur de vitalité, mais aussi de risques ...

**19 066 habitants en 2014,  
+2,2% / an depuis 1999  
(+ 5 040 habitants).**

### Repères (2011) :

- 18 560 habitants en 2011.
- La moitié des 26 communes compte moins de 500 habitants, et 5 comptent plus de 1000 hab.
- Frangy : 10% de la population / Seyssel (01-74) : 17%.
- Densité : 68 habitants au km<sup>2</sup>.
- 2,5 personnes / ménage (pour 7 360 ménages).
- Indice de jeunesse : 1,47.
- Chômage : 4,7%.
- 44,6 emplois / 100 actifs occupés.

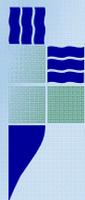
### Face à une évolution soutenue, mais ...

- plus « spontanée » que maîtrisée
- inégalement répartie sur le territoire,
- et qui accentue la fonction résidentielle du territoire

### Face à une population

- Plutôt aisée et jeune (malgré une tendance générale au vieillissement), mais
- Peu diversifiée socialement.





## ENJEUX « DEMOGRAPHIE »

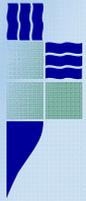
### ■ *Des évolutions sociales et sociétales à prendre en compte ...*

- *Une population socialement de plus en plus urbaine*
- *Des demandes de plus en plus diverses en logements, équipements, services...*

*pour plus de mixité sociale et générationnelle (et limiter les risques de fracture sociale).*

*Seysssel*

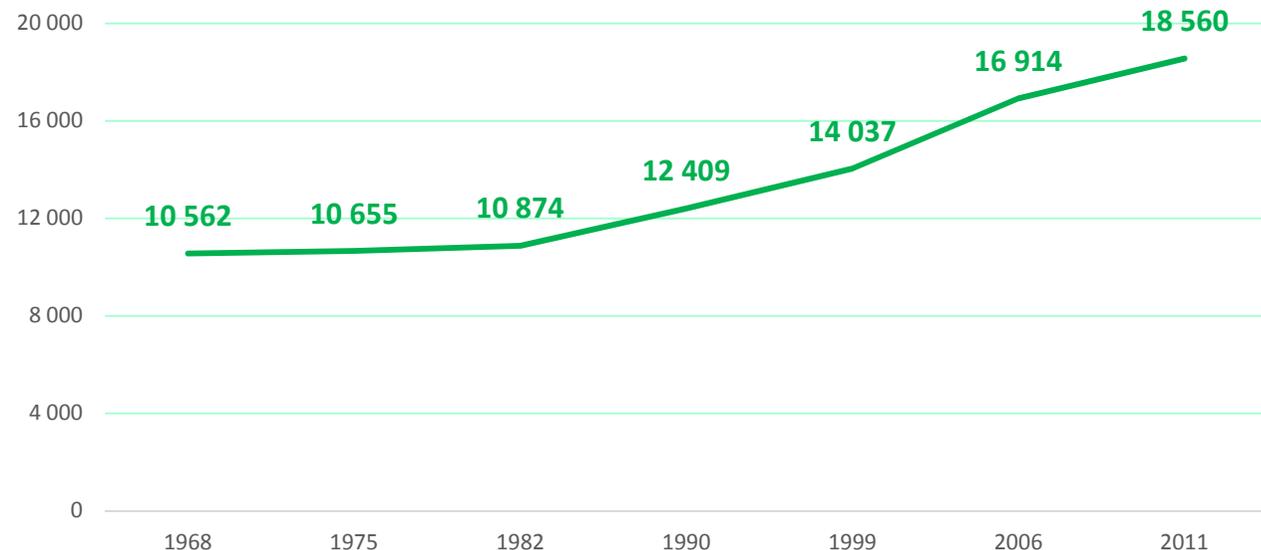


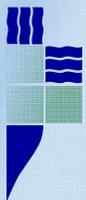


## ENJEUX « DEMOGRAPHIE »

- **Le choix d'une évolution démographique à l'échéance du SCOT (10/15 ans), ...**
  - **adaptée** au positionnement et aux fonctions d'accueil, souhaités pour notre territoire, ainsi qu'au développement économique.
  - **suffisante** au fonctionnement et à la rentabilité des équipements collectifs, des services et des commerces (existants ou projetés).
  - **qui tienne compte des ressources** (eau, ...) et des sensibilités paysagères et environnementales

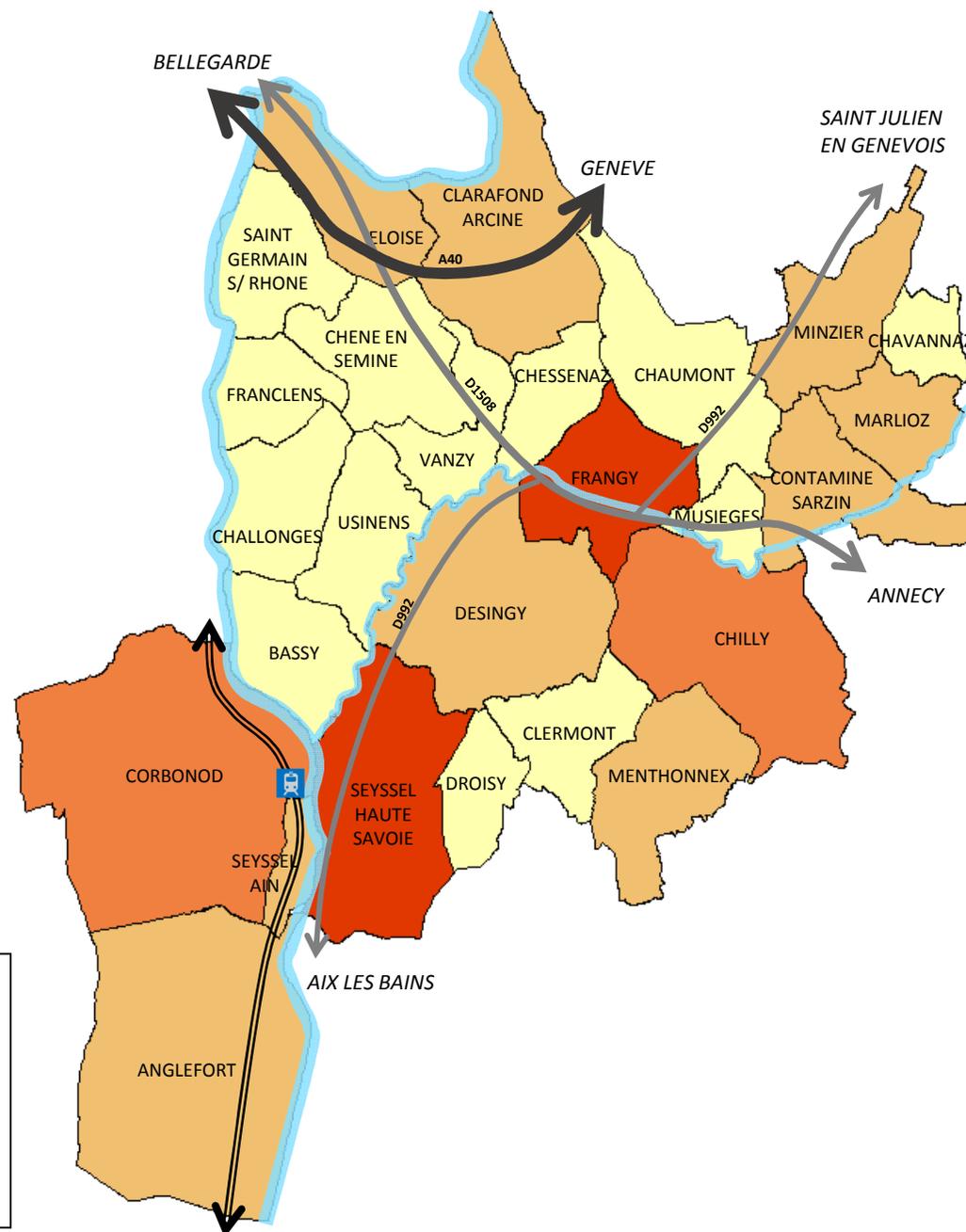
**Une population qui augmente régulièrement**





## ENJEUX « DEMOGRAPHIE »

- *Le choix d'une répartition territoriale de cette évolution, et du rôle d'accueil plus spécifique des deux Seyssel et de Frangy.*





## Un parc de logements de moins en moins adapté ...

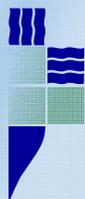
### Repères (2011) :

- Logements : 9 180 (9 550 estimés fin 2013),
- dont 80% de Résidences Principales et 8,9 % de logements vacants.
- Evolution du parc : + 2,4% entre 1999 et 2011.
- Propriétaires-occupants : 74%.
- Logements collectifs : 20 %.
- Logements locatifs sociaux : 5 % (environ 320 en 2010).

Une croissance généralisée du parc, comparable à la croissance démographique, mais :

- Une évolution **plus spontanée que structurée.**
  - Un parc **vieillissant**, en particulier dans les bourgs de Frangy et des deux Seyssel.
  - Un parc dominé par la **maison individuelle en propriété.**
- 
- Une dynamique engagée à la **diversification de l'offre** mais...
  - Une diversité **encore faible** qui ne favorise pas une **structure équilibrée de la population** ni la **fluidité des parcours résidentiels.**





## ENJEUX « Logements »

- *Une politique globale du logement devant accompagner les évolutions démographiques prévisibles en **quantité** et en **qualité***

*Mais aussi relever les enjeux de la **performance environnementale**.*

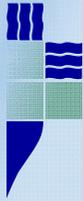
*Seysse 74, Vens*



*Clarafond-Arcine*

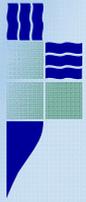
*Clarafond-Arcine*





## ENJEUX « Logements »

- **Quelle localisation et quelle répartition des logements, entre nos communes ?**
  - ✓ *Pour la construction de l'armature urbaine du territoire*
  - ✓ *Pour les fonctions de centralité recherchées ?*
  - ✓ *Quelles fonctions de centralités de Seyssel 74/01, de Frangy et des communes en lien avec le pôle de la Croisée ?*
  
- **Quelle diversification des logements ?**
  - ✓ *Pour répondre à l'évolution des besoins et des parcours résidentiels*
  - ✓ *Pour limiter les risques de déséquilibres sociaux et générationnels déjà amorcés*
  - ✓ *Pour diminuer la consommation d'espace.*



## Des équipements et services à l'échelle du territoire ...

- **Une offre globalement adaptée aux caractéristiques et besoins du territoire et assez bien répartie, mais...**
  - Concentrée pour l'essentiel dans les bourgs de Seyssel, Frangy, et au pôle de la Croisée.
  - En progrès, mais encore trop limitée en matière de soins, services à la personne, et d'accueil de la petite enfance, des personnes âgées (mais des projets en cours).
  - Des équipements accessibles (pour la plupart) qu'en voiture individuelle.
- **Encore peu d'équipements mutualisés, et une dépendance forte aux territoires voisins, pour les grands équipements.**

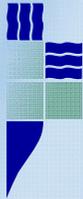




## ENJEUX « Equipements »

- *La satisfaction des besoins de proximité de la population (actuelle et future) en équipements et services divers, pour les besoins essentiels de la vie courante (santé, éducation, services administratifs), mais aussi pour les loisirs (culturels et sportifs) :*
  - ↳ *Un enjeu global de cohésion sociale et de qualité de vie.*



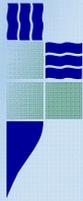


## ENJEUX « Equipements »

- **Des équipements performants et bien situés, devant contribuer :**
  - **A leur accessibilité au plus grand nombre, y compris à pied ou en vélo.**
  - **A la structuration du territoire,**
  - **Au renforcement de son attractivité**
- **La prise en compte des capacités financières des collectivités de plus en plus limitées (en investissements et en frais de fonctionnement), imposant une politique foncière d'anticipation et une mutualisation accrue (pour faire des économies de moyens).**

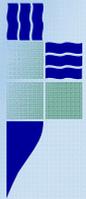
*La Maison de Vie, CC Semine*





## ENJEUX « Réseaux »

- **Globalement : une mise en œuvre (souhaitable) d'une stratégie de développement et de gestion harmonisée des réseaux sanitaires, à l'échelle du territoire du SCoT.**
- **La quantité de la ressource en eau :**  
*une contrainte majeure du développement démographique et urbain*
- **La mise aux normes d'ouvrages et de réseaux d'assainissement :**
  - *collectif (STEP, eaux claires parasites, mise en séparatif),*
  - *et non collectif (réhabilitation des fosses septiques)*
- **Les eaux pluviales : une connaissance des réseaux et une prévention des risques à améliorer :**
  - *Reculs nécessaires par rapport aux zones humides et aux cours d'eau,*
  - *Gestion et d'une réglementation cohérente à l'échelle du territoire*

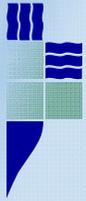


## Déplacements : un territoire très dépendant de la voiture individuelle.

### Repères (2011) :

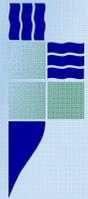
- *Motorisation des ménages : 93 % (dont 55 % ont 2 voitures ou plus).*
- *Actifs travaillant hors de leur commune de résidence : 83 %, dont 26 % en Suisse (17 % en 1999).*
- *Flux vers et hors du territoire (en 2009) : Entrants : 3 883 actifs / Sortants : 8 378 actifs.*
- *Modes de déplacements des actifs travaillant hors du territoire :  
2 roues : 2 % / TC : 3 % /  
Voiture particulière : 95 % .*
- *Une autoroute (A 40) et 6 routes structurantes*

- Un territoire desservi par l'A40, vecteur de **développement potentiel**.
- Un **réseau routier structurant solide** mais des **temps de déplacement assez longs**
- Un budget "voiture" qui pèse de plus en plus lourd et vulnérable aux crises énergétiques.
- Un mode de déplacement individuel prédominant mais qui participe à **l'augmentation des émissions de gaz à effets de serres et de particules fines**.
- Un faible usage des modes doux (piétons et cycles) sur un territoire peu propice (topographie, voies inadaptées).



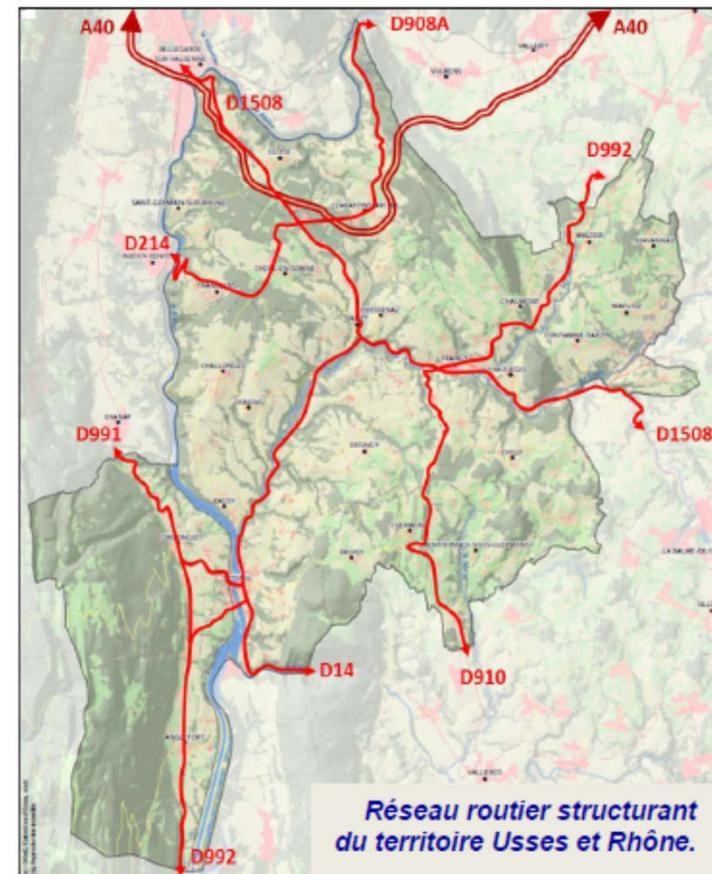
## Déplacements : un territoire très dépendant de la voiture individuelle.

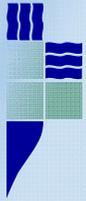
- Une proximité de la gare TGV de Bellegarde (10 à 30 min) → 2h40 de Paris.
- La présence de la gare de Seyssel-Corbonod pour une ligne de train utilisée essentiellement vers Genève.
- Une offre en transports en commun très peu concurrentielle par rapport à la voiture individuelle :
  - 4 lignes interurbaines de cars régulières mais peu performantes (sauf celle entre Frangy et Saint-Julien-en-Genevois)
  - Des demandes hétérogènes
  - Pas de réseau de transports urbain
- Les aires de covoiturage se développent (Frangy, Marlioz, Minzier, Croisée – Semine) et sont bien utilisées.



## ENJEUX « Déplacements »

- *Une mobilité durable pour tous : des enjeux multiples*
- *L'amélioration des liaisons avec les agglomérations genevoise, annécienne et bellegardienne et devant contribuer à une moindre dépendance à la voiture.*





## ENJEUX « Déplacements »

- **L'organisation des déplacements internes aux communes** par le maintien d'un réseau routier structurant performant et adapté aux transports collectifs et aux modes doux.
- **La prise en compte et le développement des Technologies de l'information et de la télécommunication** comme une composante virtuelle de la mobilité
- **La prise en compte du lien étroit entre transports, déplacements et structuration urbaine :**
  - ↳ *Quel cadre urbain favorable au développement des modes de transports alternatifs ou complémentaires à la voiture individuelle ?*



## ENJEUX agricoles

- **La préservation des surfaces agricoles pour :**
  - Assurer l'autonomie fourragère des exploitations agricoles
  - Respecter la réglementation sanitaire
  - S'adapter aux évolutions des cahiers des charges IGP et AOP
- **La préservation des sites d'exploitations**
- **La conservation du potentiel agricole du secteur et l'assurance du renouvellement des générations**

*Chaumont*



*Frangy, Bossy*



## ENJEUX agricoles

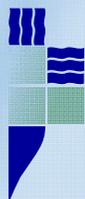
- **La préservation et le partage de la ressource en eau**
- **L'adaptation aux évolutions du territoire**  
*et les opportunités à saisir pour les agriculteurs (diversification, activités services complémentaires, circuits courts...).*
- **Au delà des enjeux économiques → La préservation d'une agriculture garante de l'entretien des paysages, de l'identité rurale et de la qualité de notre cadre de vie.**

*Vers la Montagne des Princes, Usinens*



*Le massif alpin vue de Chilly*





## ENJEUX « Economie tertiaire »

### ■ *Tourisme :*

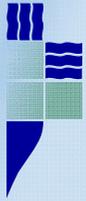
*La conception d'une stratégie touristique reposant sur les atouts du territoire et s'articulant avec les autres thématiques économiques et environnementales*



*Frangy*



*Seysssel*



## ENJEUX « Economie tertiaire »

### ■ Services :

*Le développement des services à la personnes et aux entreprises et le choix de sites d'implantation adaptés selon leur typologie : en centre-ville ou au sein des zones d'activités.*

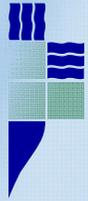
### ■ Commerces :

- Une localisation et un développement de l'offre commerciale pour favoriser les achats de proximité et contribuer à limiter l'évasion vers les territoires voisins.*
- Des perspectives de développement du e-commerce à prendre en compte, y compris par le commerce local existant.*

Seysssel 74

Challonges



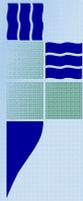


## ENJEUX « Economie industrielle et artisanale »

### ■ Industries :

- *Le confortement du tissu industriel actuel très diversifié, en valorisant les atouts du territoire : filière agroalimentaire, industrie des biens d'équipement.*
- *L'extension de la ZAE de la Croisée pourrait, entre autres, favoriser le développement de ces secteurs.*





## ENJEUX « Economie industrielle et artisanale »

### ■ **BTP :**

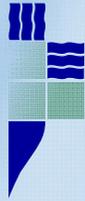
- *L'accompagnement du développement de ce secteur, en lui offrant des sites adaptés à proximité des centres bourgs et villages*
- *La réservation de sites de stockage de traitement des déchets inertes.*

### ■ **Zones d'activités :**

- *Confortement, structuration et hiérarchisation de la qualité des ZAE du territoire, avec la réhabilitation des friches.*
- *Un besoin en foncier économique à évaluer et à hiérarchiser, pour répondre aux besoins des différents acteurs.*
- *Le positionnement et l'image du pôle majeur de la Croisée, en cohérence avec les choix politiques.*

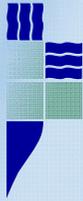
*ZAE de la  
Croisée, Chêne-  
en-Semine*





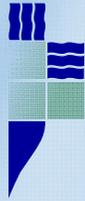
## **ENJEUX « Biodiversité, dynamique écologique, qualité de l'eau »**

- **Maintien de la fonctionnalité du réseau écologique, en cohérence avec les territoires voisins.**
- **Intégration de la valeur biologique des cours d'eau affluents du Rhône et des Usses dans la dynamique écologique.**
- **Préservation et valorisation d'une activité agricole extensive, principal support de « nature ordinaire ».**
- **Equilibre entre la disponibilité de la ressource en eau potable, les milieux naturels et le développement urbain à venir dans le bassin des Usses.**
- **Maintien d'un débit minimum biologique dans les Usses**
- **Préservation de la nappe stratégique de Seyssel.**
- **Préservation des espaces de fonctionnalité des cours d'eau et des écosystèmes connexes (zones humides).**
- **Meilleure maîtrise des rejets domestiques, agricoles et industriels, ponctuellement impactants.**



## **ENJEUX « Sols, déchets, qualité de l'air, énergie »**

- **Un potentiel d'extraction en matériaux à valoriser, pour soutenir le bilan déficitaire à l'échelle de la Haute-Savoie, face aux enjeux environnementaux.**
- **Une gestion du tri sélectif à améliorer et l'adaptation des déchetteries au développement démographique.**
- **L'amélioration des capacités de stockage et de traitement des déchets inertes issus du BTP.**
- **L'amélioration des performances des modes de chauffage, dans l'habitat comme pour les équipements et bâtiments d'activités.**
- **Le développement des énergies renouvelables.**
- **Une structuration du territoire et un mode de développement plus favorables à la limitation des déplacements en voiture individuelle.**

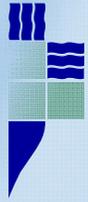


## Des risques et des nuisances à prendre en compte ...

- **Risques naturels : des risques connus et répertoriés**
  - Inondations, mouvements ou glissements de terrain, et risque sismique modéré
  - Des cartes d'aléas existantes sur de nombreuses communes
  - Des programmes de surveillance et d'entretien en œuvre sur les deux cours d'eau présentant des risques d'inondation (le Rhône et les Usses).
  - Des données souvent imprécises et ponctuelles,
  - Faible encadrement du risque à l'échelle des communes.

### ***ENJEUX « Risques et nuisances »***

- ***Globalement : prévention et protection des biens et des personnes contre les divers risques répertoriés.***
- ***Une structuration et un développement du territoire tenant compte de l'exposition des populations aux risques naturels ou technologiques et aux nuisances.***



## ENJEUX paysagers

- *La lisibilité et la qualité des franges urbaines et des entrées de villes, des villages anciens et des coupures vertes.*
- *La qualité de certaines séquences paysagères en bords de voies, des perceptions paysagères lointaines depuis certains axes routiers, ainsi que des points focaux.*

*Chaumont*



*Clermont*

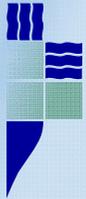
## ENJEUX paysagers

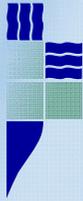
- *L'ouverture des vues lointaines depuis les espaces de promenade et de loisirs, et les points de vue remarquables.*
- *L'accessibilité aux espaces fluviaux confidentiels (pour certaines parties du Rhône et des Usses).*
- *L'uniformité du caractère boisé et la perception des vues marquantes des fronts paysagers du Grand Colombier, du plateau Sur-Lyand, du Vuache et de la Montagne des Princes.*

*Le Crêt d'Eau, depuis Chêne-en-Semine*



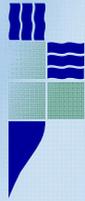
*Le Vuache, depuis Chêne-en-Semine*





## SYNTHESE : LES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX

- **Les termes préalables du « contrat » politique local :**
  - Le développement des uns **ne doit pas se faire à l'encontre des autres**.
  - Privilégier la **solidarité** et la **complémentarité** entre les territoires.
  - Donner une place à chacun, ... c'est-à-dire un rôle et des fonctions assignées à chaque commune, avec "des droits et des devoirs".
  
- **Une identité et un positionnement à affirmer par rapport aux territoires voisins** pour passer d'un territoire qui subit une transition à un territoire qui **la maîtrise et l'organise**, en cohérence et solidairement, afin de relever les enjeux sociétaux et environnementaux de demain.
  
- **Une échelle de développement à définir, ...**  
au regard des caractéristiques géographiques, des sensibilités du territoire, de ses capacités en termes de ressources, de sa localisation et de son positionnement dans le contexte socio-économique du Grand Genève et du sillon alpin (Annecy – Chambéry – Grenoble).



## SYNTHESE : LES GRANDS ENJEUX TRANSVERSAUX

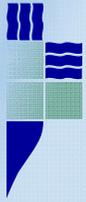
- **Une structuration du territoire à concevoir pour le cadre et la qualité de vie de ses habitants :**
  - Une armature urbaine à construire en s'appuyant sur les caractéristiques du territoire.
  - Une politique du logement adaptée pour l'équilibre social et générationnel de la population.
  - Une stratégie économique à soutenir, s'appuyant sur une économie plurielle, au bénéfice de l'emploi et de la dynamique du territoire.
  - Une politique des transports et des déplacements à définir avec pragmatisme, pour contribuer à relever les enjeux de la mobilité de demain.
  
- **Une gouvernance à développer, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants ...**

Quel rôle du Syndicat Mixte du SCoT Usses et Rhône demain et notamment pour « faire vivre » le SCoT et suivre son application, mutualisation de certains moyens dans une logique d'efficacité et de rentabilité ?



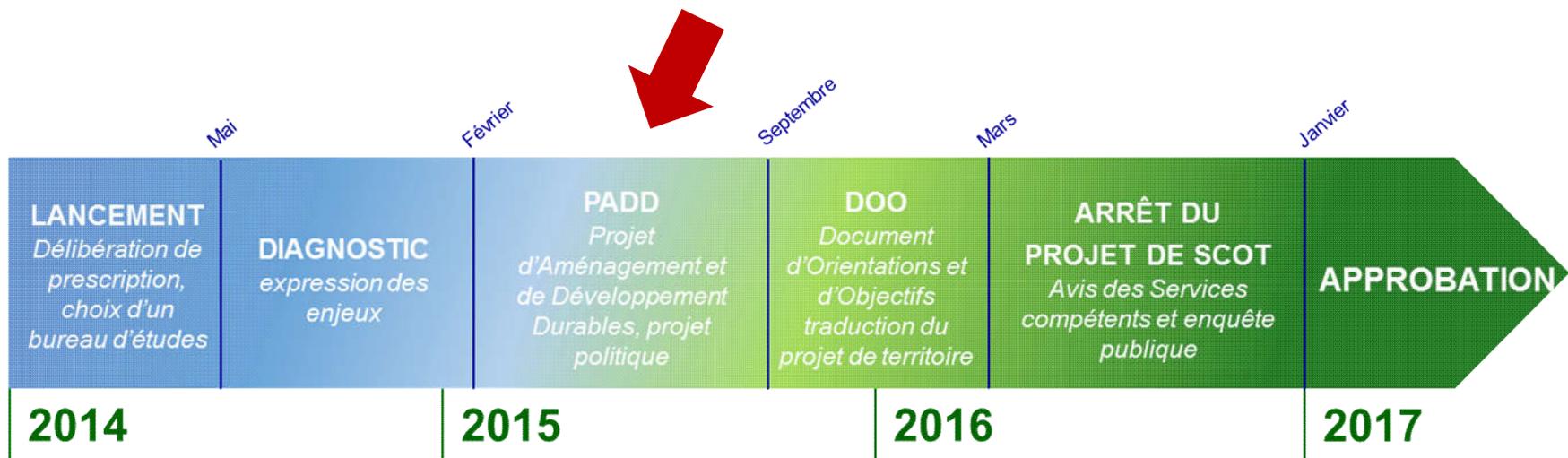
# La poursuite de la démarche

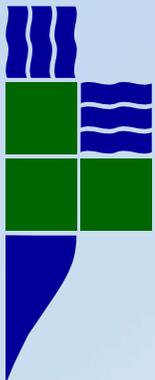




La poursuite de la démarche

# LE PLANNING PREVISIONNEL





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**  
*La parole est à vous ...*